

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT SULPICE LA FORET
Séance du 2 juillet 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 juillet à 20h40, le Conseil Municipal de la commune de Saint Sulpice la Forêt, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Yann HUAUMÉ, Maire de Saint Sulpice la Forêt.

MEMBRES EN EXERCICE :	14
MEMBRES PRESENTS :	12(11 pour le point N° 1)
MEMBRES VOTANTS :	13 (12 pour le point N° 1)

Étaient présents : Y. HUAUMÉ, A. PINÇON, N. POUNEMBETTI, A. LORET, Y. PICARD, S. DOREL, M-H. FINET, T. GALLE, F. LACOLLEY, L. LEMARCHAND, B. VAGNEUR (à compter du point N°2) C.WEISS formant la majorité des membres en exercice. Était absent excusé : V. PIQUET a donné pouvoir à Laurence Lemarchand
T. ANFRAY

Secrétaire de séance : A. LORET

Date de convocation : 26 juin 2025

Date d'affichage de la convocation : 26 juin 2025

1 RESTAURANT MUNICIPAL / CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION CANTINE / DÉLIBÉRATION

Par 12 voix pour

2 FINANCES / TARIFS RESTAURANT MUNICIPAL / DÉLIBÉRATION

Par 9 voix pour et 4 abstentions

3 FINANCES / TARIFS ALSH - Garderie / DÉLIBÉRATION

Par 13 voix pour

4 URBANISME – VIABILISATION TERRAIN LUCIE AUBRAC -LANCEMENT DE LA CONSULTATION – DELIBERATION

Par 13 voix pour

5 URBANISME – MAISON 27 RUE NAISE – CONVENTION AVEC » UN TOIT C'EST UN DROIT » DELIBERATION

Par 13 voix pour

6 ADMINISTRATION GENERALE – RENNES METROPOLE – ACCORD LOCAL SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL

Par 3 abstentions et 10 voix pour

7 DÉLÉGATION DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des délégations.

8 Question diverse

CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (EPLEFA)

Par 13 voix pour